



Sports-Passion célèbre son demi-siècle

Depuis l'année scolaire 1962-1963, la Ville de Lausanne, pionnière en Suisse avec Zurich, a permis à des générations d'écolières et écoliers lausannois de s'initier à différents sports les mercredis après-midis. Ce programme est ouvert à tous les élèves dès le 2e cycle primaire jusqu'aux classes secondaires et de raccordement de tout niveau social. En effet, seules les activités hivernales nécessitent une modeste participation financière. Le Service des sports de la Ville de Lausanne gère l'organisation générale en collaboration avec le Service des écoles primaires et secondaires. Afin de marquer ce 50^e anniversaire, la Ville offre 4'500 entrées pour les piscines lausannoises aux élèves participant à la Fête du bois du 3 juillet 2013.

A l'origine de cette idée, le Service des sports a souhaité encourager les enfants à occuper sainement leur temps libre en leur permettant, par la même occasion, de découvrir de nouveaux sports. Cependant, au tout début, quelques pasteurs voient ce concept d'un mauvais œil, principalement du fait que certains enfants n'hésitaient pas à « courber » le catéchisme du mercredi après-midi pour aller pratiquer du sport, ceci remettant même en cause le principe du congé accordé les mercredis.

L'offre des débuts est modeste (deux sports à choix en été parmi l'athlétisme, le football et la natation et deux en hiver parmi le basketball, le volleyball ou le ski). Le ski se pratique alors au Chalet-à-Gobet, où les premiers canons à neige d'Europe suppléent parfois le manque de neige. La natation, quant à elle, attire de nombreux jeunes avec 800 inscriptions d'entrée, dont une majorité de non-nageurs. Ce remarquable succès s'explique par le fait que les cours obligatoires de natation dans les classes primaires n'existaient pas à cette époque. En 1963-1964, ce sont plus de 4'700 enfants qui se retrouvent durant les différentes périodes pour participer aux six activités proposées.

Appelés au départ « mercredis de sport », ces activités ont pris successivement le nom de « Sport scolaire facultatif » en 1972, puis dès la saison 1995-1996, celui plus dynamique de « Sports-passion ». Plusieurs générations ont ainsi pu s'initier à de nombreuses activités sportives, parfois originales et impraticables à l'école telles que le billard français ou le curling.

L'offre s'est progressivement étendue pour atteindre 45 activités variées et réparties sur 5 périodes tout au long de l'année scolaire. Les sports urbains ont bien entendu fait leur entrée dans le programme, au même titre que le yoga, la maîtrise du bâton ainsi que différents types de danses. Chaque élève a aujourd'hui la possibilité de choisir un cours par période, chaque période s'étendant sur 5 ou 6 séances. Ainsi, il est possible de pratiquer un sport durant tous les mercredis après-midis de l'année scolaire.

Toutes les activités proposées sont gérées par le Service des sports de la Ville de Lausanne, en collaboration avec un conseiller technique et pédagogique délégué par le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud. Mise sur pied de cours, engagement de moniteurs, réservation de salles et gestion des inscriptions, plus de 4'000 par année, ce sont les nombreuses



tâches dévolues à l'équipe de Sports-passion. Celle-ci coordonne ensuite l'organisation globale avec les différents clubs sportifs locaux, qui mettent matériel, installations et connaissances à disposition des jeunes sportifs. Cette collaboration permet aux clubs de recruter des futurs membres.

Les périodes de Sports-passion étant calquées sur l'année scolaire, le Service des sports propose de marquer ce 50^e anniversaire à l'occasion d'un important rassemblement annuel, à savoir la Fête du bois du mercredi 3 juillet 2013, et d'offrir aux 4500 élèves concernés une entrée valable dans les piscines lausannoises.

Quelques chiffres

2012-2013

150 moniteurs

1'365 élèves inscrits

3'713 inscriptions à des disciplines

Participation depuis la création du programme

70'000 élèves

180'000 inscriptions

Rémunération des responsables de cours

1962 : 5.- francs de l'heure

2013 : 43.- francs de l'heure*

**Pris en charge par le Service de l'Éducation Physique et du Sport de l'Etat de Vaud*

« Les infiltrés »

Durant cette édition de Sports-passion, une société de production a décortiqué cinq disciplines avec le concours de dix élèves. Résultat : des vidéos d'environ cinq minutes nommées « Les Infiltrés » à voir sous www.lausanne.ch/sports-passion. Un bon moyen de savoir ce qu'est concrètement Sports-passion et ce à travers les yeux de ceux qui sont le mieux placés, à savoir les enfants !

La Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

Patrice Iseli, chef du Service des sports, 021 315 14 01

Laurent Vouilloz, responsable des activités sportives, 021 315 14 06

www.lausanne.ch/sports-passion

Lausanne, le 3 juillet 2013